



Faut-il tuer les courses PMH ?

Vendredi 31 juillet 2015 – N°84



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Les statistiques du nombre de partants au Galop dans les épreuves PMU dites «premium» posent problème. Les courses creuses pèsent sur le chiffre d'affaires et donc sur les recettes. On sait que le chiffre d'affaires des paris est optimisé à partir de 14 partants, qu'il reste contributif entre 10 et 13, et que la barre de rentabilité se situe à 8 partants.

Chacun a en tête son catalogue de solutions pour enrayer cette tendance. Supprimer des courses PMH pour orienter les chevaux vers les courses PMU en est une qui vient naturellement à l'esprit.

Replacer le débat dans son contexte

Dans les années de croissance, de 1996 à 2011, le nombre de courses de Galop en France a été augmenté et, pratiquement exclusivement dans les réunions PMU. On est passé de 7 à 9 courses par réunion, que ce soit pour les PMU «historiques», en région parisienne pour l'essentiel, ou les PMH accédant au rang de PMU. Depuis maintenant trois ans, les effectifs à l'entraînement se sont érodés: le recul sur deux ans s'établit à 4 % (leur nombre plafonne à présent à 10.200 chevaux).

On trouve là les effets de la crise en France, de la hausse de la TVA, mais aussi de mesures de limitation des effectifs de petites valeurs en plat prises par France Galop (références «sortant» des

handicaps les valeurs inférieures à 20). La baisse de chevaux à l'entraînement sur deux ans atteint 9 % pour les seuls âgés de 5 ans, et 6,2 % en un an seulement pour la population des moins de 20 de valeur. La baisse des effectifs est ainsi en partie la conséquence d'une mesure prise par France Galop: les propriétaires concernés ont retiré de l'entraînement des chevaux sacrifiés au poids, et ont réduit voire supprimé leurs effectifs.

Pour chaque course qui sera supprimée, il faudra le justifier par un report de partants sur une «premium» clairement désignée

La démarche engagée par France Galop pour assurer une meilleure recette PMU est cependant logique et, dans chaque région, les instances vont se réunir pour proposer des suppressions de courses pour aller dans ce sens. Un quota de l'ordre de 5 % -proche des 4 % de réduction des effectifs - a été fixé pour cadrer les réflexions.

Supprimer des épreuves qui ne concourent pas directement à la recette pour améliorer celles qui la fournissent: c'est l'objectif affiché. En point de mire, des courses PMH, qu'elles soient disputées sur des hippodromes purement PMH, ou des hippodromes disposant aussi de réunions premium.

La démarche qui s'impose est simple à résumer: faire la liste des courses premium accusant un déficit de partants et étudier le moyen d'étoffer les lots. C'est à partir de la liste des courses creuses que les instances pourront proposer des solutions. On ne voit pas pourquoi il faudrait supprimer une course PMH si cela ne concourait pas à augmenter le nombre de partants dans des courses premium clairement désignées.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Les «petits» hippodromes dans le viseur

Chacun peut comprendre qu'organiser des réunions PMH sur des hippodromes calibrés et équipés pour courir des épreuves nationales relève le plus souvent d'un non sens économique. Ces courses ont pu constituer un réservoir pour l'augmentation de l'offre à venir. Elles avaient ainsi pour vocation de s'intégrer dans le calendrier «Premium». Avec l'encombrement du calendrier national, arrivé au-delà de la limite, il est de plus en plus difficile d'imaginer que ces réunions deviennent un jour – pour la plupart d'entre elles – «premium» et donc rentables. La question de leur pérennité devient alors pertinente.

La figure imposée de la démarche, si l'objectif est bien de réduire les courses PMU creuses, ne semble pas discutable. Elle l'est cependant dans l'esprit de certains qui, à cette occasion, mettent dans le viseur les petits hippodromes de deuxième et troisième catégories.

Soyons clair : il s'agirait dans beaucoup de cas de faire disparaître des réunions qui attirent du public et servent l'image populaire des courses, leur attractivité, leur avenir, pour espérer récupérer des partants dans des épreuves, certes PMU, mais qui se dérouleront pour l'essentiel en semaine, en matinée ou en semi-nocturne, devant des tribunes vides. La recette est une préoccupation prioritaire, mais l'image et le public ne peuvent en faire à chaque fois les frais.

Etsi les solutions étaient ailleurs ?

Au lieu de croire qu'on va résoudre la question des partants en supprimant ce qui marche, on pourrait se poser bien d'autres questions.

La suppression de courses PMH est une voie, la suppression de certaines courses premium creuses

(et leur fusion) une autre, celle de reconstruire les programmes pour les catégories intermédiaires en obstacle comme en plat pour orienter les effectifs de façon un peu contrainte, une nécessité. Des questions sur la cohérence du programme, sur l'harmonisation des programmes inter-régionaux doivent être réglées. Il faut aussi mettre face à face les programmes PMH et les programmes Premium pour réduire les phénomènes de concurrence et privilégier aussi le programme premium en priorité.

Je regarde avec une certaine méfiance les autres axes et, notamment, celui qui consisterait à supprimer les courses qui ne réunirait pas un nombre suffisant de partants (5 ou 6 par exemple). Cette piste là – qui ne peut évidemment pas s'appliquer au haut niveau - a déjà été explorée et a fait long feu.

Je préférerais qu'on fasse un point d'étape et qu'on analyse les conséquences des mesures visant à pousser hors de l'entraînement les chevaux de plat de petite valeur. Il faut en analyser les conséquences en termes de partants et sans doute faire preuve de doigté, de mesure et de pédagogie dans la poursuite, ou le réaménagement de cette tendance.

J'ajoute enfin qu'on ne peut pas séparer la réflexion sur le déficit (très relatif encore) de partants dans les courses de faible valeur et fermer les yeux sur le problème – plus crucial encore – du nombre de partants dans le circuit de pré-sélection.

Le programme est un tout, basé sur des équilibres. Il ne se règle pas à la va-vite et par petits bouts. La question technique de gonfler les lots des courses premium ne doit pas conduire à casser ces équilibres et la force du Galop. Tuer les courses PMH, ce serait tuer une partie de l'Institution et sacrifier l'avenir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr